
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

Mme Dock, MM. Evrard, Jeholet et Dodrimont

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

Dans l'article 41, alinéa 2 du projet de décret relatif aux implantations commerciales, les mots « peuvent être » sont remplacés par le mot « sont ».

JUSTIFICATION

Il y a lieu de prévoir une habilitation précise demandant au Gouvernement d'arrêter les modalités de concertation.

M. DOCK

Y. EVRARD

P.-Y. JEHOLET

PH. DODRIMONT